

**PROCÈS-VERBAL D'UNE SESSION RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA MRC DE MONTMAGNY TENUE À MONTMAGNY LE MARDI 26 NOVEMBRE 2008 À 20H30 À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES MAIRES SUIVANTS :**

MESDAMES

- FRANÇOISE AUCLAIR, municipalité de Lac-Frontière
- THÉRÈSE MERCIER, municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton

MESSIEURS

- RÉAL BOLDUC, municipalité de Saint-Just-de-Bretenières
- ROSARIO BOSSÉ, municipalité de Berthier-sur-Mer
- JEAN-GUY DESROSIERS, Ville de Montmagny
- CARL DUBÉ, municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire
- PIERRE FORTIN, représentant de la Municipalité de Cap-Saint-Ignace
- LOUIS LACHANCE, municipalité de Sainte-Lucie-de-Beuregard
- HILAIRE LÉTOURNEAU, municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
- YVES LAFLAMME, représentant de la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- JACQUES ANDRÉ ROY, municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues
- ÉMILE TANGUAY, municipalité de Saint-Paul-de-Montminy
- PIERRE THIBAudeau, municipalité de Saint-Fabien-de-Panet

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MARCEL CATELLIER, PRÉFET DE LA MRC DE MONTMAGNY

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Madame Nancy Labrecque, directrice générale, Monsieur Daniel Racine, directeur général adjoint et coordonnateur en aménagement et Madame Julie Roy, chargée de projets municipaux et responsable des dossiers légaux.

EST ABSENTE : MME LAURENCE HALLÉ, municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud

**1. OUVERTURE DE LA SESSION**

Monsieur le préfet constate le quorum et déclare la session ouverte.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT**

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour déposé;

**2008-11-16**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC  
APPUYÉ PAR : M. PIERRE FORTIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le projet d'ordre du jour pour la session du 26 novembre 2008 soit adopté avec Varia ouvert.

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour avec Varia ouvert
3. Adoption du procès-verbal
  - 3.1 Session du 11 novembre 2008
4. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES
  - 4.1 Budget 2008
    - 4.1.1 Adoption des prévisions budgétaires 2009
  - 4.2 Nomination sur les différents comités
  - 4.3 Dossier des locaux
    - 4.3.1 Signature du contrat d'achat pour les blocs D et E des anciens locaux de Whirlpool
    - 4.3.2 Financement de l'immobilisation à même le fonds de roulement de la MRC de Montmagny

- 4.4 Sessions du conseil
  - 4.4.1 Résolution fixant les sessions ordinaires du Conseil de la MRC de Montmagny pour l'année 2009
  - 4.4.2 Règlement abrogeant les règlements fixant la tenue des sessions du Conseil de la MRC de Montmagny
- 4.5 Fermeture des bureaux pendant la période des Fêtes
- 4.6 Party de Noël des employés
- 4.7 Photocopieur
- 4.8 Gestion des boues de fosses septiques
- 4.9 Gestion des ressources humaines
  - 4.9.1 Confirmation
  - 4.9.2 Ressource surnuméraire
- 4.10 Gestion des matières résiduelles
- 4.11 Fortissimus
- 5. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
  - 5.1 Addenda du Pacte rural
  - 5.2 Modification à la réglementation d'urbanisme
  - 5.3 Parc linéaire Monk
  - 5.4 Service d'inspection intermunicipale
  - 5.5 Politique culturelle
  - 5.6 Transport collectif
  - 5.7 Dossier éolien
- 6. CORRESPONDANCE
- 7. FINANCES
  - 7.1 Comptes à payer du mois de novembre 2008
  - 7.2 État des revenus et dépenses estimés au 31 décembre 2008
  - 7.3 Affectation du surplus accumulé au budget 2008
- 8. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 9. VARIA OUVERT
- 10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**ADOPTÉ**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**  
**3.1 SESSION DU 11 NOVEMBRE 2008**

**2008-11-17**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY  
 APPUYÉ PAR : MME FRANÇOISE AUCLAIR

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le procès-verbal de la session du 11 novembre 2008 soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉ**

**4. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES**  
**4.1 BUDGET 2009**

**4.1.1 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2009**

- CONSIDÉRANT le projet des prévisions budgétaires déposé au Conseil des maires de la MRC de Montmagny pour l'année 2009;
- CONSIDÉRANT que ces prévisions ont été élaborées à la suite des sessions de travail du Comité du budget et du Conseil des maires de la MRC de Montmagny;

**2008-11-18**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. JEAN-GUY DESROSIERS  
 APPUYÉ PAR: M. ÉMILE TANGUAY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** les prévisions budgétaires de la MRC de Montmagny pour l'année 2009 comportant des dépenses de 3 096 427 \$, des

revenus de 1 521 767 \$ (incluant une affectation des surplus pour une somme de 48 500 \$), pour une répartition (quote-part) aux municipalités de 1 574 660 \$, soient acceptées.

**ADOPTÉ**

#### **BUDGET 2009 DU CLD**

- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny est tenue de se conformer à la notion de périmètre comptable introduit par le ministère des Affaires municipales et des Régions relativement au budget du CLD de la MRC de Montmagny et de son intégration aux états financiers de la MRC de Montmagny à titre d'organisme lié;
- CONSIDÉRANT que le CLD de la MRC de Montmagny a transmis son budget 2009, lequel budget est au montant de 2 144 562 \$;

**2008-11-19**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE THIBAudeau  
APPUYÉ PAR: M. JEAN-GUY DESROSIERS

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny prend acte du dépôt du budget pour l'année 2009 au montant de 2 144 562 \$.

**ADOPTÉ**

#### **4.2 NOMINATION SUR LES DIFFÉRENTS COMITÉS**

**2008-11-20**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC  
APPUYÉ PAR: M. CARL DUBÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** les personnes suivantes soient nommées pour représenter la MRC de Montmagny sur les différents comités ci-dessous listés :

##### **COMITÉ BOUES DE FOSSES SEPTIQUES**

(COMITÉ MRC)

Monsieur Pierre Thibaudeau  
Monsieur Marcel Catellier

---

##### **COMITÉ SÉCURITÉ PUBLIQUE**

(COMITÉ MRC)

Monsieur Marcel Catellier  
Monsieur Émile Tanguay (P)  
Monsieur Norbert Morin  
Monsieur Jean-Paul Boivin

---

Monsieur Jean-Guy Desrosiers  
Monsieur Louis Lachance  
Madame Nancy Labrecque, secrétaire

---

##### **C.C.A.**

(COMITÉ MRC)

Monsieur Marcel Catellier  
Monsieur Rosario Bossé

---

Monsieur Daniel Racine, citoyen

---

##### **COMITÉ FORÊT – AGENCE FORÊT PRIVÉE CHAUDIÈRE-APPALACHES**

(COMITÉ MRC)

Monsieur Rosario Bossé  
Monsieur Daniel Racine, représentant des MRC

---

##### **COMITÉ DES DÉLÉGUÉS**

(COMITÉ MRC)

Monsieur Marcel Catellier  
Monsieur Jean-Guy Desrosiers  
Monsieur Pierre Thibaudeau

---

**COMITÉ DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

(COMITÉ MRC)

Monsieur Jean-Guy Desrosiers  
Monsieur Rosario Bossé  
Monsieur Marcel Catellier

Monsieur Pierre Thibaudeau  
Monsieur Pierre Fortin

---

**COMITÉ SÉCURITÉ INCENDIE**

(COMITÉ MRC)

Monsieur Marcel Catellier  
Monsieur Émile Tanguay

---

**OTCS**

Monsieur Daniel Racine

---

**COMITÉ TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ (ORGANISÉ)**

Monsieur Louis Lachance  
Monsieur Daniel Racine

---

**COMITÉ CONSULTATIF RÉGIONAL DE LA SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS (CCRSTQ)**

Monsieur Marcel Catellier

---

**URLS**

Monsieur Rosario Bossé

---

**CENTRE D'AIDE AUX ENTREPRISES MONTMAGNY-L'ISLET**

Monsieur Émile Tanguay

---

**CRÉ CHAUDIÈRE-APPALACHES**

Monsieur Marcel Catellier  
Monsieur Jean-Guy Desrosiers

---

**SOCIÉTÉ DU PARC LINÉAIRE MONK**

Monsieur Carl Dubé  
Madame Laurence Hallé

---

**COMITÉ CORPORATION MISE EN VALEUR GROSSE-ÎLE**

Monsieur Jean-Guy Desrosiers  
Monsieur Jacques André Roy  
Madame Jeannot Boulanger (nommé par la MRC)

---

**ZIP SUD DE L'ESTUAIRE**

Monsieur Daniel Racine

---

**CJE**

Nancy Labrecque (à compter de janvier 2009)

---

**CARE MONTMAGNY-L'ISLET**

Monsieur Norbert Morin

---

**PARC RÉGIONAL DES APPALACHES**

Monsieur Daniel Racine, membre associé

---

**COBAVERS**

Monsieur Daniel Racine

---

**COMITÉ DU SUIVI – PACTE RURAL**

Monsieur Marcel Catellier  
Monsieur Jean-Guy Desrosiers  
Monsieur Pierre Thibaudeau  
Monsieur Jean-Louis Proulx  
Monsieur Daniel Racine  
Monsieur Jacques André Roy

---

### **COMITÉ DES LOCAUX**

Monsieur Rosario Bossé  
Monsieur Marcel Catellier  
Monsieur Jean-Guy Desrosiers  
Monsieur Pierre Thibaudeau

---

### **COMMISSION RÉGIONALE SUR LES RESSOURCES NATURELLES ET LE TERRITOIRE**

Monsieur Daniel Racine

**ADOPTÉ**

#### **4.2A) NOMINATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLD DE LA MRC DE MONTMAGNY**

**2008-11-21**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE THIBAudeau  
APPUYÉ PAR: M. JEAN-GUY DESROSIERS

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil d'administration du CLD de la MRC de Montmagny soit composé de la façon suivante :

#### **4 représentants « Élus »**

Monsieur Émile Tanguay  
Monsieur Jean-Guy Desrosiers  
Monsieur Rosario Bossé  
Monsieur Marcel Catellier

#### **4 représentants « Affaires »**

Monsieur Jean-Yves Morissette  
Monsieur Mario Dolan (P)  
Monsieur Pierre Fréchette  
Madame Mireille Thibault

#### **1 représentant « Éducation » (alternance annuelle)**

1 représentant du Centre d'études collégiales de Montmagny, soit la directrice générale ou l'adjoint à la direction.

**Observateur :** Monsieur Daniel Racine

**ADOPTÉ**

#### **4.3 DOSSIER DES LOCAUX**

##### **4.3.1 SIGNATURE DU CONTRAT D'ACHAT POUR LES BLOCS D ET E DES ANCIENS LOCAUX DE WHIRLPOOL**

- CONSIDÉRANT que la MRC travaille au projet d'achat des blocs D et E et du stationnement afférent des anciens locaux de Whirlpool depuis plusieurs mois déjà;
- CONSIDÉRANT que le Conseil de la MRC de Montmagny a comme projet de réaliser la « Place Bélanger », un lieu de regroupement des organismes de développement du milieu sous la même enseigne dans un objectif de concertation;
- CONSIDÉRANT que le Conseil de la MRC de Montmagny a comme vision que ce projet ait un effet d'entraînement sur d'éventuels projets de réhabilitation de d'autres parties des anciens locaux de Whirlpool dans un objectif de revitalisation du centre-ville de Montmagny;
- CONSIDÉRANT le document intitulé « Offre de vente » soumis par *Jean-Baptiste Holding inc.* pour l'acquisition des blocs D et E et du stationnement;

**2008-11-22**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY  
APPUYÉ PAR: M. ROSARIO BOSSÉ

## ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny accepte « l'offre de vente » de *Jean-Baptiste Holding inc.* pour l'acquisition des blocs D et E des anciens locaux et du stationnement, tel que convenu lors des négociations survenues entre les parties, pour un prix de vente au montant de 100 000 \$, plus les taxes, conditionnellement à ce qui suit :

- le projet d'entente ait fait l'objet de toutes les modifications requises par la MRC;
- les plans soumis soient conformes aux discussions survenues entre les parties sur la superficie acquise;

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny autorise le préfet et la directrice générale à signer ledit document pour et au nom de la MRC de Montmagny de même que tout autre document requis pour effectuer l'achat et le transfert de la propriété de la compagnie *Jean-Baptiste Holding inc.* à la MRC de Montmagny.

**ADOPTÉ**

### 4.3.2 FINANCEMENT DE L'IMMOBILISATION À MÊME LE FONDS DE ROULEMENT DE LA MRC DE MONTMAGNY

- CONSIDÉRANT que le Code municipal permet à la MRC de Montmagny d'emprunter, par résolution, à même son fonds de roulement, les deniers nécessaires dont elle a besoin pour toutes les fins de sa compétence sans qu'aucune approbation gouvernementale ne soit requise;
- CONSIDÉRANT que le terme de cet emprunt ne peut excéder dix (10) ans lorsqu'il s'agit d'immobilisation;
- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny se propose d'acheter un bâtiment pour son futur siège social dans un concept de carrefour appelé « *Place Bélanger* » pour y loger divers organismes de développement du milieu ;

**2008-11-23**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE THIBAUDEAU  
APPUYÉ PAR: M. JEAN-GUY DESROSIERS

## ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**D'EMPRUNTER** une somme totalisant cent mille dollars (100 000 \$), plus les taxes applicables, à même le fonds de roulement, lequel emprunt sera remboursé sur un terme de dix (10) ans.

**QUE** la MRC de Montmagny fait le choix de considérer l'immeuble comme un immeuble commercial et réclamera donc les taxes sur ce projet.

**QUE** la résolution numéro 2008-10-03 adoptée à la session d'octobre 2008 soit remplacée par la présente et que l'avis de motion donné lors de cette session soit annulé.

**ADOPTÉ**

## 4.4 SESSIONS DU CONSEIL

### 4.4.1 RÉOLUTION FIXANT LES SESSIONS ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA MRC DE MONTMAGNY POUR L'ANNÉE 2009

**2008-11-24**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. HILAIRE LÉTOURNEAU  
APPUYÉ PAR: M. YVES LAFLAMME

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** les sessions ordinaires du Conseil de la MRC de Montmagny soient les suivantes pour l'année 2009 :

- Mardi, le 13 JANVIER 2009
- Mardi, le 10 FÉVRIER 2009
- Mardi, le 10 MARS 2009
- Mardi, le 14 AVRIL 2009
- Mardi, le 12 MAI 2009
- Mardi, le 9 JUIN 2009
- Mardi, le 14 JUILLET 2009
- Mardi, le 8 SEPTEMBRE 2009
- Mardi, le 20 OCTOBRE 2009
- Mardi, le 10 NOVEMBRE 2009
- Mercredi, le 25 NOVEMBRE 2009

**ADOPTÉ**

4.4.2 RÈGLEMENT ABROGEANT LES RÈGLEMENTS FIXANT LA TENUE DES SESSIONS DU CONSEIL DE LA MRC DE MONTMAGNY

**Avis de motion**

Je, Mme Thérèse Mercier, maire, donne un avis de motion à l'effet qu'un règlement 2009-65 abrogeant les règlements n° 2001-03, n° 2005-39 et n° 2007-61 concernant la tenue des sessions du Conseil de la MRC de Montmagny sera adopté lors d'une session subséquente.

---

Thérèse Mercier, maire de Sainte-Apolline-de-Patton

**4.5 FERMETURE DES BUREAUX PENDANT LA PÉRIODE DES FÊTES**

**2008-11-25**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE FORTIN  
APPUYÉ PAR: M. HILAIRE LÉTOURNEAU

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** les bureaux de la MRC de Montmagny soient fermés du lundi 22 décembre 2008 au vendredi 2 janvier 2009 inclusivement.

**ADOPTÉ**

**4.6 PARTY DE NOËL DES EMPLOYÉS**

Traditionnellement, la MRC paie une partie du party de Noël des employés qui est prévu avoir lieu le vendredi 19 décembre prochain. Une contribution de 60 \$ par employé est fournie par l'employeur. Le club social des employés paie la différence si la facture est plus élevée (environ 20 employés pour un budget maximum de 1 200 \$).

**2008-11-26**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. LOUIS LACHANCE  
APPUYÉ PAR: M. CARL DUBÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QU'une** contribution de 60 \$ par employé participant, pour un total maximal de 1 200 \$, soit accordée par la MRC de Montmagny pour le party de Noël prévu le vendredi 19 décembre 2008 au Appalaches SPA Lodge de Saint-Paul-de-Montminy.

**ADOPTÉ**

#### **4.7 PHOTOCOPIEUR**

- CONSIDÉRANT que le contrat de location du photocopieur actuel vient à échéance le 20 décembre 2008;
- CONSIDÉRANT l'offre reçue pour la location d'un photocopieur couleur pour une période de douze mois de la part d'un fournisseur local, Bureautique Côte-Sud;

**2008-11-27**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC  
APPUYÉ PAR: M. JEAN-GUY DESROSIERS

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny accepte l'offre de location pour une période de douze mois au coût de 485,12 \$/mois avec contrat d'entretien complet incluant les pièces, la main-d'œuvre et la poudre à un coût de 0,0107 \$ en 2009 /copie en noir et (0,131 \$ en 2009 comparativement à 0,1260 \$ en 2008)/copie en couleur.

**ADOPTÉ**

#### **4.7 GESTION DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES**

Une compilation a été faite suite aux vidanges effectuées au cours des années 2007 et 2008. On parle d'un taux de vidange global de 82 %, ce qui est beaucoup plus élevé que le taux initialement prévu. Aussi, c'est ce qui explique que le tarif sera haussé pour les deux prochaines années, conjugué à la hausse de tarifs payables à l'entrepreneur suite au nouvel appel d'offres.

#### **4.8 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

##### **4.9.1 CONFIRMATION**

- CONSIDÉRANT l'embauche de Mme Dominique Fortier à titre d'inspecteur en évaluation pour la MRC de Montmagny;
- CONSIDÉRANT l'évaluation de son travail;

**2008-11-28**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. YVES LAFLAMME  
APPUYÉ PAR: MME FRANÇOISE AUCLAIR

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** l'on confirme l'embauche de Mme Dominique Fortier au poste d'inspecteur en évaluation pour la MRC de Montmagny avec les attentes de la MRC de Montmagny en matière de prestation de travail.

**ADOPTÉ**

##### **4.9.2 RESSOURCE SURNUMÉRAIRE**

- CONSIDÉRANT l'embauche de M. Gilles Dupont à titre de ressource surnuméraire temporaire pour la réalisation des croquis numérisés en évaluation pour la MRC de Montmagny;
- CONSIDÉRANT l'évaluation de son travail et le prolongement possible de son contrat avec le Centre local d'emploi;

**2008-11-29**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE FORTIN  
APPUYÉ PAR: MME THÉRÈSE MERCIER



ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** l'on renouvelle le contrat d'embauche de M. Gilles Dupont à titre de ressource surnuméraire temporaire pour la réalisation des croquis numérisés en évaluation pour la MRC de Montmagny pour la période de février 2009 à février 2010 afin de terminer le mandat de numérisation des croquis.

**ADOPTÉ**

#### **4.9 GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

##### **BUDGET 2009 – Projet d'achat d'une remorque pour la caravane de sensibilisation du CFER**

- CONSIDÉRANT que la caravane du CFER fait la tournée des écoles primaires (2<sup>e</sup> cycle) pour sensibiliser les jeunes sur l'importance de la collecte sélective et qu'elle éduque les jeunes sur la façon de faire;
- CONSIDÉRANT que cette caravane est un atout pour le milieu et qu'elle a également une mission formatrice pour les jeunes du CFER;

**2008-11-30**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC  
APPUYÉ PAR: M. PIERRE THIBAUDEAU

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny accepte de contribuer financièrement en 2009 (budget 2009) au projet d'achat d'une remorque pour la caravane du CFER pour une somme de 1 000 \$, conditionnellement à ce que les MRC de Bellechasse et de L'Islet participe également au projet.

**ADOPTÉ**

#### **4.10 FORTISSIMUS**

Un compte-rendu de l'état d'avancement du dossier est effectué au Conseil de la MRC.

Il est important de souligner que le dossier de commandites de cet évènement est une étape importante et cruciale et que les emphases seront mises sur celui-ci.

### **5. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

#### **5.1 ADDENDA DU PACTE RURAL**

Proposition autorisant le préfet et la directrice générale à signer un addenda au protocole d'entente du Pacte rural pour un budget supplémentaire.

**2008-11-31**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE THIBAUDEAU  
APPUYÉ PAR: M. ÉMILE TANGUAY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny autorise le préfet et la directrice générale à signer l'addenda au protocole d'entente du Pacte rural qui a pour but d'augmenter le budget du Pacte rural mis à la disposition de la MRC de Montmagny.

**ADOPTÉ**

## 5.2 MODIFICATION À LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME

CONSIDÉRANT que le projet de modification de la réglementation d'urbanisme de la Ville de Montmagny visant à modifier les usages permis et des normes de hauteur de bâtiment dans la zone Rf-10 est conforme au schéma d'aménagement, au document complémentaire et aux RCI en vigueur;

2008-11-32

IL EST PROPOSÉ PAR : M. JEAN-GUY DESROSIERS  
APPUYÉ PAR: M. CARL DUBÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny autorise la directrice générale à émettre un certificat de conformité pour la modification à la réglementation d'urbanisme pour la zone Rf-10, dans le but d'y ajouter les usages « habitation unifamiliale isolée, habitation bifamiliale et habitation trifamiliale », en y supprimant l'usage « habitation 9 logements ou plus » et en y modifiant les hauteurs et le nombre d'étages permis.

**QUE** ce certificat de conformité soit émis lorsque le processus de consultation publique prévue par la loi soit réalisé et qu'il n'y ait pas eu de modification au projet de règlement.

**ADOPTÉ**

## 5.3 PARC LINÉAIRE MONK

Lors d'une rencontre avec des représentants de la municipalité et des citoyens intéressés par l'aménagement du Parc linéaire Monk, un nouveau projet a été proposé, soit celui de prolonger la piste cyclable Bellechasse, qui a une longueur de 75 km et qui se termine à Armagh, jusqu'au village de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, soit une dizaine de kilomètres plus vers l'est. Le parcours à aménager serait réparti également entre Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud et Armagh.

Ce projet remet en question l'utilisation de l'emprise Monk par les quads entre ces deux municipalités. Il faut noter qu'à l'ouest d'Armagh, le parc linéaire n'est pas aménagé pour le quad. Un projet de partage de l'emprise entre les quads et les vélos était prévu, mais le dépassement de coût d'aménagement de la piste cyclable en raison de l'absence d'assise et de fond de terrain solide, particulièrement en zone agricole, menace la réalisation de ce projet de cohabitation.

Le coordonnateur à l'aménagement a communiqué avec les représentants de la MRC de Bellechasse afin de vérifier l'intérêt de cette MRC. Considérant la forte popularité de la piste cyclable et des possibilités d'utilisation de rangs parallèles, l'idée de prolonger la piste cyclable n'a pas été rejetée.

Avant de se prononcer sur un projet de prolongement de la piste cyclable, le conseil des maires est d'avis qu'il faut étudier :

- . la possibilité d'offrir un parcours alternatif aux quads vers l'ouest;
- . l'impact de ce changement sur le projet du Parc linéaire Monk entre Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud et Notre-Dame-du-Rosaire;
- . l'intérêt formel de la MRC de Bellechasse à prolonger la piste cyclable;
- . la capacité financière du milieu à réaliser une section de piste cyclable sur le territoire de la municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud.

## 5.4 SERVICE D'INSPECTION INTERMUNICIPALE

Les municipalités partenaires ou intéressées à se joindre à l'entente intermunicipale de service d'inspection recommandent à la MRC d'accepter

l'inclusion des municipalités de Lac-Frontière et de Sainte-Lucie-de-Beauregard à l'entente intermunicipale.

**2008-11-34**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY  
APPUYÉ PAR: M. JACQUES ANDRÉ ROY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC accepte l'inclusion des municipalités de Lac-Frontière et de Sainte-Lucie-de-Beauregard à l'entente intermunicipale en matière d'inspection en urbanisme.

**ADOPTÉ**

## **5.5 POLITIQUE CULTURELLE**

L'état d'avancement de la Politique culturelle est présenté au conseil par l'agent culturel par le biais d'un résumé. L'adoption de cette politique permettra à la MRC de faire une demande d'aide financière dans le cadre d'une entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications.

## **5.6 TRANSPORT COLLECTIF**

- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny a déposé une demande d'aide financière du transport collectif pour l'année 2008 et qu'une partie de l'aide financière gouvernementale a été reportée à la fin de l'année;
- CONSIDÉRANT que la MRC entend maintenir un service de transport collectif sur son territoire en 2009;

**2008-11-35**

IL EST PROPOSÉ PAR : MME FRANÇOISE AUCLAIR  
APPUYÉ PAR: MME THÉRÈSE MERCIER

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE**, suite au dépôt du bilan des activités et revenus du transport collectif sur le territoire, la MRC de Montmagny demande au MTQ de compléter son appui financier d'un maximum de 100 000 \$, tel que prévu dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale au Transport collectif régional Volet I pour l'année 2008.

**QUE** la MRC de Montmagny informe le MTQ de son intention d'offrir un service de transport collectif sur le territoire de la MRC en 2009.

**QU'**une aide financière de 100 000 \$ est demandée au MTQ pour offrir ce service et que la contribution du milieu prévue pour le projet de Transport collectif 2009 est de 50 000 \$, soit 14 000 \$ de la MRC et 36 000 \$ en participation des usagers.

**QUE** la MRC autorise le directeur général adjoint à signer le formulaire de demande d'aide ainsi que les prévisions budgétaires et le rapport d'exploitation 2008 pour envoi au ministère.

**ADOPTÉ**

## **5.7 DOSSIER ÉOLIEN**

- CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec procède présentement à un appel d'offres pour des propositions de production d'énergie électrique par le biais de parcs éoliens communautaires;

- CONSIDÉRANT que la moitié des projets privés de grande envergure ont été octroyés lors du dernier appel d'offres à des taux supérieurs aux 9,5 ¢ du kW/h prévu dans l'appel d'offres communautaire;
- CONSIDÉRANT que les délais imposés pour présenter des projets communautaires sont trop restreints pour assurer la mise en place d'installations et l'analyse de mesures de vent au cours de l'hiver 2008-2009.

**2008-11-36**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY  
 APPUYÉ PAR: M. PIERRE THIBAudeau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny demande au gouvernement du Québec de ne pas imposer de tarifs maximums au kW/h pour la présentation de projets de parcs éoliens communautaires.

**QUE** la MRC de Montmagny demande au gouvernement du Québec de reporter d'un an, la date du dépôt des projets afin de permettre la réalisation de mesures de vent conformément aux attentes énoncées dans les appels d'offres.

**QU'UNE** copie de cette résolution soit également transmise à la FQM pour suivi.

**ADOPTÉ**

## **6. CORRESPONDANCE**

## **7. FINANCES**

### **7.1 COMPTES À PAYER DU MOIS DE NOVEMBRE 2008**

**2008-11-37**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ  
 APPUYÉ PAR : M. JEAN-GUY DESROSIERS

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

<b>N° chèque</b>	<b>Montant</b>	<b>Nom Du Fournisseur</b>
C800794	112,05	Bolduc, Réal
C800795	590,56	Catellier, Marcel
C800796	135,60	Roy, Jacques André
C800797	159,00	Fonds de l'information foncière
C800798	2975,08	Commission scolaire de la Côte-du-Sud
C800799	957,82	Bureautique Côte-Sud Enr.
C800800	114,00	À La Rive Inc.
C800801	1189,70	Publications CCH/FM Ltée
C800802	451,72	Journal l'Oie blanche
C800803	564,38	Corporation informatique Bellechasse
C800804	880,43	Montmagny Air Service Inc.
C800805	248,94	Le Soleil
C800806	23895,06	CLD de la MRC de Montmagny
C800807	2731,84	Municipalité de Berthier-Sur-Mer
C800808	6114,39	Municipalité de St-Just-de-Bretenières
C800809	1300,00	Municipalité de Lac-Frontière
C800810	304,29	Municipalité de Ste-Euphémie-sur-Riv.-du-S
C800811	665,23	Municipalité de St-Fabien-de-Panet
C800812	5050,00	Municipalité de Ste-Lucie-de-Beaugard
C800813	2301,06	Municipalité de Ste-Apolline-de-Patton
C800814	22874,43	Municipalité de St-Paul-de-Montminy
C800815	2258,17	Municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire

C800816	2548,49	Municipalité de Cap-St-Ignace
C800817	428,93	Combeq
C800818	1316,09	Municipalité de St-Pierre-de-la-Riv.-du-Sud
C800819	2460,22	Municipalité de St-François-de-Riv.-du-Sud
C800820	118,52	La Terre de chez-nous
C800821	11,29	Publicité plastique Blais Ltée
C800822	52,45	Éditions juridiques Fd
C800823	83,95	Librairie Livres En Tête Inc
C800824	284,45	Restaurant 51
C800825	682,89	Inspec-Sol Inc.
C800826	1538,79	MRC de Bellechasse
C800827	42,00	Les Arts de la scène de Montmagny
C800828	29,00	L'Épi d'or - Boulangerie Pâtisserie
C800829	11422,30	Servitech Inc.
C800830	32667,00	Transport collectif de la MRC de Montmagny
C800831	9845,40	Services sanitaires Roy
C800832	12,90	Aubé, Luca
C800833	2895,00	École nationale des pompiers Québec
C800834	366,84	Evolutra Corporation
C800835	1766,12	Les Services yechnologiques A.C. Inc.
C800836	220,11	Autobus Montmagny
C800837	Annulé	Transport S. Doiron Inc.
C800838	225,75	Marie-Anne Lemay, graphiste
C800839	423,28	Auvents Canadiens
C800840	523,01	Génératrice Drummond
C800841	3729,32	S S Q - Groupe financier / Ass. coll.
C800842	32417,48	Campor
C800843	48,03	Québec linge service d'uniformes
C800844	199,79	Artisan de la pierre
C800845	11744,64	Ni Produits -Div De Ni Corporation
C800846	124,16	Réseau Environnement
C800847	140,00	Gagné, Martin
C800848	75,00	La Légion royale canadienne
C800849	544,00	Pépin, Dominique
C800850	120,00	Lévesque, Lorraine
C800851	126,00	Corp. développ. tourist. Isle-aux-Grues
C800852	270,00	Ivoire de mer - André Sénécal
C800853	434,52	Restaurant La vieille École
C800854	13,50	Société pour la sauvegarde du patrimoine
C800855	4980,00	Pierre Ouellet et 9168-3763 Qc Inc.
C800856	7914,00	Yoland Leblanc et Boivin Maurice Bernard
C800857	6821,00	Nicole Leclerc & Const. GG Batit Tout Enr.
C800858	16000,00	Colette Gagné et Fg Construction
C800859	1426,00	Dominique Denis et Cheminée
C800860	10000,00	Luc Lafontaine et 9094-9330 Québec Inc.
C800861	10000,00	Fernand Thibodeau et Construction Rap
C800862	5000,00	Diane Baillargeon et Réjean Bilodeau
C800863	4909,00	Béatrice Coulombe Et Construction Proulx
C800864	5000,00	France Bernier et 9059-1330 Québec Inc.
M800865	24500,00	Parc régional des Appalaches
M800866	24000,00	CLD de la MRC de Montmagny
I800867	827,37	Télus Québec
I800868	97,34	Télus Québec
I800869	395,40	Télus Québec
I800870	7777,82	Ministre du revenu du Québec
I800871	641,04	Université Laval
I800872	4670,74	Hydro Québec
M800410	942,31	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
M800411	942,31	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
M800412	942,31	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
M800873	5000,00	Georgette Guénette et René Samson Inc.
M800876	50000,00	CLD de la MRC de Montmagny
I900683	114,18	Pilote, Nicolas
I900684	153,05	Franck, Alain
I900685	112,50	Lapierre, André

1900686	75,44	Roy, Julie
1900687	42,80	Couillard, Sylvie
1900688	152,52	Gagné, Valérie
1900689	129,97	Lachance, Josie-Talbot
1900690	125,05	Fortier, Dominique
1900691	116,44	Déplacements Conseil des maires
1900692	122,73	Labrecque, Nancy
1900693	17,93	Blais, Gaétan
1900694	10,00	Goulet, Jocelyn
1900695	104,15	Pilote, Nicolas
1900696	7,80	Franck, Alain
1900697	27,69	Lapierre, André
1900698	53,70	Couillard, Sylvie
1900699	121,45	Gagné, Valérie
1900700	147,26	Lachance, Josie-Talbot
1900701	140,62	Fortier, Dominique
1900702	493,74	Déplacements Conseil des maires
1900703	55,37	Mercier, Chantal
<b>TOTAL</b>	<b>390 936,00 \$</b>	

**QUE** la liste des comptes à payer de novembre 2008 soit acceptée.

**ADOPTÉ**

Les versements résiduels aux organismes (CLD, OTCS) sont également autorisés.

- CLD	Stratégie industrielle	44 000 \$
- CLD	Financement CLD	44 450 \$
- OTCS	Contribution	12 000 \$
- OTCS	Kiosque touristique	2 000 \$

#### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Je, soussigné, Nancy Labrecque, directrice générale de la MRC de Montmagny, certifie que la MRC de Montmagny dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant de 390 936,00 \$.

\_\_\_\_\_  
Nancy Labrecque, directrice générale

#### **7.2 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES ESTIMÉS AU 31 DÉCEMBRE 2008**

Un état des revenus et dépenses est remis. On s'attend à un léger surplus au 31 décembre 2008.

#### **7.3 AFFECTATION DU SURPLUS ACCUMULÉ AU BUDGET 2008 (TEL QUE PRÉVU)**

**2008-11-38**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE THIBAudeau  
APPUYÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny autorise l'affectation du surplus accumulé pour une somme de 45 700 \$ à l'exercice 2008.

<b>Appr. surplus - Administration</b>	10 000 \$
<b>Appr. surplus - Fibre optique</b>	5 000 \$
<b>Appr. surplus - Programmes de rénovation</b>	28 200 \$
<b>Appr. surplus - Coupes forestières</b>	2 500 \$

**ADOPTÉ**

**8. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**9. VARIA OUVERT**

**10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2008-11-39**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ  
APPUYÉ PAR : M. PIERRE FORTIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la présente session soit levée à 21h20.

**ADOPTÉ**

---

Marcel Catellier, préfet

---

Nancy Labrecque, dir. générale